

## **Turbulences à prévoir dans le secteur canadien de l'avitaillement des avions**

### **Les Machinistes demandent le statut d'employeur commun pour sauver des emplois**

Jeudi 4 décembre 2014

À publier immédiatement

Toronto, ON – L'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (l'AIM) a demandé le statut d'employeur commun au Conseil canadien des relations industrielles.

« Nous sommes proactifs et prenons les devants pour régler ce problème avant qu'il ne se manifeste », explique Fred Hospes, président et directeur général du district 140 des transports de l'AIM. Les accords conclus entre le consortium de compagnies aériennes et des avitailleurs d'avions (mise à bord de carburant et parcs de stockage) aux aéroports de Toronto, de Montréal et d'Halifax ainsi qu'à d'autres aéroports sur la côte est viendront à échéance en mars 2015. « Les avitailleurs qui emploient nos membres et d'autres concurrents ont laissé savoir que le renouvellement des accords fera l'objet d'une demande de propositions plus tard cette année », ajoute M. Hospes.

« Nous avons déposé une demande de reconnaissance du statut d'employeur commun il y a dix ans. Les parties avaient alors conclu un accord de stabilité à long terme qui empêchait le consortium de sabrer dans les salaires de nos membres en sous-traitant le travail à un nouveau fournisseur de services à des taux initiaux de niveau débutant. » Si, pendant la durée de l'accord de stabilité, un nouveau fournisseur se voyait attribuer un contrat d'avitaillement, l'accord s'appliquait au nouveau fournisseur, au même titre qu'une obligation du successeur. « Sans la protection d'un accord de stabilité, nos membres travaillant dans l'avitaillement à Toronto, à Montréal, à Halifax et ailleurs sur la côte est sont exposés aux risques du processus de demandes de propositions », explique M. Hospes.

L'accord de stabilité étant échu depuis novembre 2013 et les accords avec les avitailleurs venant à échéance en mars 2015, le risque que le consortium de compagnies aériennes tente de sous-traiter le travail d'avitaillement effectué par les membres est bien réel. L'AIM a donc demandé le statut d'employeur commun dans les meilleurs intérêts de ses membres.

Renseignements :

Fred Hospes, président et directeur général du district 140 des transports de l'AIM

604 448-0721 ou 778 829-8140

Mike Corrado, président général du district 140 des transports de l'AIM

905 671-3192 ou 416 407-6535

Bill Trbovich, directeur des communications de l'AIM

416 386-1789, poste 6331 ou 416 735-9765